

CPS - Contrôle installation intérieure

Données générales			
N° de contrat:		N° de projet ISE:	
Nom:			
Prénom:			
Adresse:	Localité:	Type contrôle <input type="checkbox"/> Contrôle périodique 14 ans	
Installateur:			
Localisation installation:			
N° de compteur:	Index:		
Type/calibre:			

Contrôle				
Points de contrôle	Oui	Non	E.O	Remarques
Recensement appareil(s)				
Robinet d'arrêt				
Joint isolant				
Joint thermique TAS				
Filtre				
Conformité de la tuyauterie				
Système de conduites assemblées par sertissage				
Etanchéité				
Mise à terre				
Apport d'air frais				
Ventilation mécanique dans le local				
Evacuation des condensats				
Evacuation des produits de combustion				
Ouverture de ramonage				
Protection incendie				
Vanne automatique (> 70 kW - cuisine prof.)				
Neutralisateur de condensats (> 200 kW)				
Surface de décompression (> 70 kW)				
Vanne extérieure				
Etanchéité du branchement				

CPS - Contrôle installation intérieure

Résultat contrôle		
Installation en ordre/mise en service	<input type="checkbox"/>	Date:
Installation à assainir avant mise en service	<input type="checkbox"/>	Délai:

Remarques

Signature du contrôleur	Signature du GRD
Date: Nom - prénom: Entreprise:	Date: Chef du secteur eau et gaz

Conformément au règlement sur le raccordement, l'acheminement et la fourniture de gaz naturel, tout défaut constaté devra être corrigé dans le délai fixé, la date du contrôle faisant foi. Le non respect peut entraîner la suspensions de la fourniture de gaz. Le propriétaire est seul responsable des dommages qui pourraient résulter de l'existence de son installation. Ce contrôle ne dégage en aucun cas la responsabilité de du propriétaire et de son installateur.